

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit. : Pediline Pro
Code du produit : C99

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : industriel
Spec. d'usage industriel/professionnel : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CID LINES NV
Waterpoortstraat, 2
B-8900 Ieper - Belgique
T + 32 57 21 78 77 - F +32 57 21 78 79
sds@cidlines.com - <http://www.cidlines.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B - 1120 Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	INRS Paris	Siège social, 65 boulevard Richard Lenoir Paris	(33) (0)1 40 44 30 00
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
GREECE	Poisons Information Centre Children's Hospital "Aglaia. Kyriakou"	11527 Athens	+30 10 779 3777
Worldwide	www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en		

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

R10
Xn; R20/21/22
C; R34
R42
R43
N; R50

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1. Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4). Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 4. corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B. Sensibilisation des voies respiratoires Catégorie 1. Sensibilisation de la peau Catégorie 1. Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1.

Pediline Pro

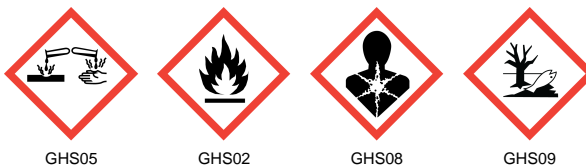
Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Alkyldimethylbenzylammoniumchloride, Glutaraldehyde

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (CLP) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) Enlever immédiatement les vêtements contaminés Rincer la peau à l'eau/se doucher
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



C - Corrosif

N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux :

Alkyldimethylbenzylammoniumchloride, Chlorure de Didécylidiméthylammonium, Glutaraldehyde

Phrases R :

R34 - Provoque des brûlures
R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R10 - Inflammable

Phrases-S :

S2 - Conserver hors de la portée des enfants
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant)
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau
S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage
S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Alkyldimethylbenzylammoniumchloride	(n° CAS)68424-85-1 (Numéro CE)270-325-2 (N° REACH)01-2119945987-15	15 - 30	Xn; R21/22 C; R34 N; R50
Chlorure de Didécylidiméthylammonium	(n° CAS)7173-51-5 (Numéro CE)230-525-2 (Numéro index)612-131-00-6 (N° REACH)01-2119945987-15	5 - 15	Xn; R22 C; R34
Glutaraldehyde	(n° CAS)111-30-8 (Numéro CE)203-856-5 (Numéro index)605-022-00-X (N° REACH)01-2119455549-26	5 - 15	T; R23/25 R42 C; R34 R43 N; R50
2-propanol	(n° CAS)67-63-0 (Numéro CE)200-661-7 (Numéro index)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	5 - 15	F; R11 Xi; R36 R67

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alkyldimethylbenzylammoniumchloride	(n° CAS)68424-85-1 (Numéro CE)270-325-2 (N° REACH)01-2119945987-15	15 - 30	Skin Corr. 1B, H314 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Acute 1, H400
Chlorure de Didécylidiméthylammonium	(n° CAS)7173-51-5 (Numéro CE)230-525-2 (Numéro index)612-131-00-6 (N° REACH)01-2119945987-15	5 - 15	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400
Glutaraldehyde	(n° CAS)111-30-8 (Numéro CE)203-856-5 (Numéro index)605-022-00-X (N° REACH)01-2119455549-26	5 - 15	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Corr. 1B, H314 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411
2-propanol	(n° CAS)67-63-0 (Numéro CE)200-661-7 (Numéro index)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	5 - 15	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non combustible.
Réactivité : Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Diluer les résidus et rincer. Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Glutaraldehyde (111-30-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	20 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	0,2 ppm
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	15min - 8h 0,2 mg/m ³
Royaume Uni	WEL TWA (ppm)	15min - 8h 0,05 ppm
2-propanol (67-63-0)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	983 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	400 ppm

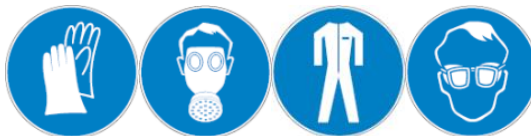
Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.
- Equipement de protection individuelle : Gants. Masque anti-poussières/-aérosol. Vêtements de protection. Lunettes bien ajustables.



- Protection des mains : Gants.
- Protection oculaire : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Protection de la peau et du corps : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des voies respiratoires : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- Contrôle de l'exposition du consommateur : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Limpide.
- Couleur : Vert(e).
- Odeur : Aldéhyde.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : ca. 2,5
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : - 10 °C
- Point d'ébullition : 93 °C
- Point d'éclair : 44 °C
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
- Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Masse volumique : ca. 1,02 kg/l
- Solubilité : Soluble dans l'eau.
- Log Pow : Aucune donnée disponible
- Log Kow : Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
- Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
- Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec : Acides forts. Agents oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
Irritation	: Non classé pH: ca. 2,5
Corrosivité	: Provoque des brûlures. pH: ca. 2,5
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Corrosif pour les yeux et la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3).

Pediline Pro	
CL50 poissons 1	1-10 mg/l
CE50 Daphnia 1	1-10 mg/l
Alkyldimethylbenzylammoniumchloride (68424-85-1)	
CL50 autres organismes aquatiques 1	0,03 mg/l Algae

12.2. Persistance et dégradabilité

2-propanol (67-63-0)	
Biodégradation	95 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1760

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Description document de transport : UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Alkyldimethylbenzylammoniumchloride, Glutaraldehyde), 8, III, (E)

Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 8
Étiquettes de danger (ONU) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :



Autres informations : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 80
Code de classification (ADR) : C9
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels : E
LQ : LQ07
Quantités exceptées (ADR) : E1

14.6.2. Transport maritime

Ship Safety Act : Matières corrosives
Port Regulation Law : Matières corrosives
N° GSMU : 154

14.6.3. Transport aérien

Instruction "cargo" (ICAO) : 820
Instruction "passenger" (ICAO) : 818
Civil Aeronautics Law : Les substances corrosives

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3).

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pediline Pro

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R10	Inflammable
R11	Facilement inflammable
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion
R22	Nocif en cas d'ingestion
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
C	Corrosif
F	Facilement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
Xi	Irritant
Xn	Nocif

SDS EU CLP DPD

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit